

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Crotoy Culture et Evènements

Jeudi 21 janvier 2016 salle Toulouse Lautrec rue Eudel Le Crotoy

début de la réunion à 15h15

Présence de 70 adhérents, de Mme. Véronique Delorme représentante de la Municipalité et de l'EPIC et de Bruno du journal d'Abbeville
Quelques Administrateurs et adhérents excusés

Mots du Président

Tout d'abord bonjour et meilleurs voeux pour cette nouvelle année aux adhérents que je n'ai pas encore rencontré. Je vous remercie de participer à cette réunion annuelle qui tourne la page de l'année 2015. Forte de ses 138 adhérents notre Association est une des plus importantes et des plus dynamiques du Crotoy. Notre Association qui est diversifiée s'ouvre au plus grand nombre et rayonne dans tout le département. Votre Président et Anne-Marie ne compte pas leur temps pour faire fonctionner cette petite entreprise. Je remercie aussi les adhérents qui viennent nous épauler dans nos différentes prestations et ceux qui laissent quelques euros dans nos tombolas et ceux aussi qui prennent le temps de nous envoyer des messages de sympathie. Quelques chiffres avec notre site internet qui a pris son régime de croisière, toutes les informations sont sur le site, n'hésitez pas à le consulter car souvent la messagerie pose problème, quelques chiffres avec la nouvelle version débutée le 27 avril 2015 avec pour échéance le 31 décembre 2015; 2157 visiteurs pour 7892 pages lues. Les rubriques les plus visitées : sortie des Vadrouilleux 1037 visiteurs, actualités 766 visiteurs, les photos 727 visiteurs, documents hutte pédagogique 669 visiteurs.

Je remercie la Municipalité pour le prêt gratuit des salles pour nos réunions et de notre repas annuel. Je remercie aussi l'Office de tourisme et le service animation ainsi que nos médias.

Approbation du CR de l'AG 2014

VOTE à l'unanimité

Rapport moral :

Notre Association aura 8 ans le 6 mai 2016

Actuellement c'est le Club de marche Ché Vadrouilleux qui est la plus importante activité. Pour les nouveaux adhérents il faut savoir qu'à son origine l'association était un complément au service animation de la ville qui était bien pauvre dans ses prestations. Avec les précurseurs nous avons lancé les arts de la rue, la fête dans la ville, les arts peints sur la butte du moulin, le forum des associations, la journée du patrimoine, un groupe de country, une troupe de théâtre, des ateliers de peinture et du chi quong. Sans oublier la hutte pédagogique dans le marais, pour la hutte j'en reparlerai plus loin.

Rapport des activités 2015 par les différents responsables :

Anne-Marie pour les activités et sorties diverses avec ses Vadrouilleux

Notre Association a participé aux animations organisées par la Municipalité : le corso fleuri, le forum et le village de Noël

Sorties 2015 :

En février le repas de l'Association ayant pour thème Venise avec 80 personnes.

En mars le Louvre Lens et notre Dame de Laurette avec 54 personnes

En avril Keukenhoff en Hollande avec 52 personnes

En juin le Futuroscope avec 38 personnes

En juin Chantilly avec 38 personnes

En juillet Le Touquet avec 27 personnes

En septembre visite d'une cidrerie

En novembre journée Parisienne aux Arts Forains et dîner sur la Seine avec 58 personnes

Les Vadrouilleux

Marche et visite de la faïencerie de Desvres

Marche à Rue et repas au LP du Marquenterre

Les marches programmées du mardi

Pour tous renseignements s'adresser au responsable qui organise la sortie
Mot d'ordre des Godillots de Paris, il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais habits.

Jean-Michel Doliger

Pas de promenade autour du marais et visite de la Hutte Pédagogique en 2015.

Doit programmer des sorties à thème.

Doit programmer des animations culturelles en collaboration avec Cyril Acar.

Musée de l'aviation d'Albert et déjeuner dans une caravelle

Dominique Raepsaet

Don de l'Association de 200 euros qui a sponsorisé la venue d'un couple de danseurs

Hollandais dont la femme était en fauteuil roulant lors du festival de country de Rue

Gilles et la Hutte Pédagogique

Je vais essayer d'être bref, pour qui veut des compléments d'information prenez la rubrique « suivi du bail de la hutte pédagogique » sur notre site internet. Après sept années des centaines de nuitées et visites diverses pour des individuels et groupes, plus de 2500 personnes sont passées par la hutte, ce qui donne une bonne image de notre commune, de son marais et de ses traditions, ce flux de visiteurs vient de toute la France et même de l'étranger, ce sont des visiteurs qui consomment ne serait ce que dans les magasins et les restaurants. Le bail de six ans se terminant le 17 septembre 2015 n'ayant pas été dénoncé officiellement par la Municipalité s'est trouvé reconduit automatiquement pour six autres années après consultation de Maître Wartel notaire à Rue. La Municipalité voulant interrompre ce bail pour de mauvaises raisons avouables ou inavouables par exemple en faire bénéficier aux Crotellois, qui ne représentent à peine vingt locations sur six années, expérience qui a déjà été réalisée dans le passé. La hutte était devenue une porcherie et avait été abandonnée, c'est pour cela qu'avec l'aide de l'ancien Maire M.Wadoux j'avais lancé cette idée de hutte pédagogique, et sa gestion qui est complexe m'a été confiée. Actuellement la Municipalité recherche des fautes pour casser ce bail, elle n'a rien trouver de mieux que de faire venir en Mairie M. Delandier Patrick qui sur la demande de la secrétaire de mairie a rédigé une lettre (entretien qu'il m'avait avoué) sur laquelle il reconnaissait qu'il occupait souvent la hutte, trop souvent d'après le cabinet d'avocats de la Mairie car il diminuait le nombre de locations de la hutte, ce qui est faux car il pouvait l'occuper à condition qu'elle ne soit pas louée. Sachant que M.Delandier depuis trois ans est adhérent et Administrateur de notre Association et qu'il me secondait pour gérer et entretenir la hutte, avec son passé il se sentait redevable envers ma personne, l'association et la municipalité. Réquisitoire de six pages du cabinet d'avocats qui coûtent des milliers d'euros à la Municipalité. Pour preuve ils demandent 2000 euros de dommage et intérêts à notre association. Moindre location à la hutte pédagogique alors que notre bail dit qu'elle doit en faire et c'est notre intérêt car nous ne demandons pas de subvention, malhonnêteté de la municipalité et de ses responsables qui ne trouvent rien à redire envers les autres huttes du marais qui font toutes de la sous location alors que leur bail leur interdit, faits connus par Mme.le Maire et ses deux adjointes Mmes. Delorme et Chamailard a qui j'avais fait visiter la hutte en avril 2015. Dernière histoire avec la secrétaire de Mairie qui a fait disparaître un premier chèque du loyer annuel de un euro symbolique et qu'il m'a fallu envoyer un deuxième chèque en recommandé qui m'est revenu refusé par un autre recommandé. Le jugement sera rendu au tribunal d'Abbeville au début février.

Malgré les embûches municipales en cette année 2015 j'ai réalisé 63 locations, j'ai continué son entretien qui d'après le bail devrait être réalisé par la municipalité, une clause non respectée.

Une adhérente intervient pour dire que cela ne nous concerne pas, tandis qu'une autre Crotelloise pur jus avec un mari ancien fervent huttier dit qu'il est important de faire connaître nos traditions au plus grand monde de l'extérieur car les Crotellois n'attendent rien de la Hutte Pédagogique. Une autre aussi dit que c'est la plus importante part des revenus de l'Association qui fonctionne sans subvention.

Rapport financier

Les Administrateurs ont eu la totalité des feuilles comptables, les adhérents qui voudraient des compléments d'information peuvent me contacter ou bien les Administrateurs.

Présentation des grandes lignes de la comptabilité :

Fonctionnement – 613,64 euros

Hutte pédagogique + 1231,48 euros

Club de marche -523 euros

Repas du 14 février -433,05 euros

Journée Louvre Lens -237 euros

Journée à Keukenhof – 418,88 euros

Week-End au Futuroscope – 753,70 euros

Journée à Chantilly – 349,80 euros

Sortie au Touquet -125 euros

Corso fleuri -174,51 euros

Forum des Associations +84,25 euros

Journée à Paris -209 euros

Village de Noël +652,90 euros

Au 31 décembre 2015 le solde sur le compte courant était de 1338,19 euros

Le solde sur le compte épargne était de 6057,90 euros

Avec des intérêts de 57,90 euros du 27/03/2015 au 31/12/2015

Le solde des espèces en caisse était de 834 euros

Un chèque non tiré au 31 décembre de 38 euros

Le solde réel du compte était de 8268,09 euros au 31 décembre 2015

Pour mémoire le solde du compte au 31 décembre 2014 était de 9559 euros

Taux des cotisations inchangé de 10 euros

J'ai fait un petit calcul, un adhérent qui aurait participé à toutes les activités aurait gagné environ 50 euros.

Proposition du budget prévisionnel

Recettes 14900 euros, dépenses 20450 euros, solde – 5550 euros

Pour cette année nous pouvons encore avoir un bon prévisionnel, en 2017 tout dépendra des revenus de la Hutte Pédagogique.

A noter qu'il est important d'avoir une bonne trésorerie pour répondre aux avances des voyageurs et de faire payer en plusieurs fois le coût des sorties aux adhérents.

Etude en cours du remplacement de notre assureur actuel AXA par la MACIF avec un contrat associatif qui pourrait faire passer nos cotisations annuelles de plus de 800 euros à environ 300 euros pour les mêmes services.

Rapport du commissaire aux comptes M.Christian Betsch

Quitus est donné à la trésorière

VOTE à l'unanimité

Projets d'activité

Repas et soirée Hippies du 13 février

Sortie W.E. En Angleterre

Sortie à Veules les Roses

Participation au Forum des Associations et au Village de Noël

Reprise des sorties guidées autour du marais et à la hutte pédagogique

Pour 2017 étude d'un trois jours dans les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey

Composition du Conseil d'Administration et du bureau

En tant que Président et les statuts me le permettent, je demande la radiation de M.Patrick Delandier en tant qu'adhérent et membre du Conseil d'Administration.

VOTE à la majorité avec dix abstentions

Cette année nous devons voter le renouvellement d'une moitié du Conseil d'Administration. Je fais appel aux éventuels candidats, possibilité d'en avoir deux en plus. Il est possible que certains décrochent après quelques années de présence. Mais ne venez pas pour savoir ce que cela va vous rapporter, mais pour ce que vous allez apporter. C'est du bénévolat. Quand vous rendrez un service on vous dira peut-être merci, mais si c'est négatif on vous traitera de bon à rienVotre récompense sera votre conscience, que cela ne vous décourage pas : « Si le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas le bien ».

Aucun adhérent ne souhaite participer au Conseil d'Administration, quelques uns se sont proposés pour aider administrativement ou sur le terrain à la Hutte Pédagogique.

Composition actuelle : Mmes. Volzak, Collard, Nicolay, Raepsaet, Koechler, Dupont, Mrs. Doliger, Acar, Koechler, Dupont

Administrateurs sortants :

Mmes. Collard, Nicolay, Dupont et Mrs. Koechler, Dupont

Vote pour les sortants à la majorité avec une abstention

Composition du bureau :

Président Gilles Dupont

Vice Président et Secrétaire Jean-Michel Doliger

trésorière Anne-Marie Dupont

Commissaire aux comptes Christian Betsch

Questions diverses :

Elles ont été évoquées pendant l'A.G.

Une adhérente pose le problème des parkings pour nos activités à Mme. Delorme

Pour terminer cet Assemblée Générale la parole est donnée à Mme. Delorme Présidente de l'EPIC

Remerciement pour le dynamisme de l'Association qui participe aux animations municipales, sans trop m'avancer elle déplore le conflit pour la gestion de la Hutte Pédagogique (le bébé de M.Dupont), pas de parade d'été cette année suite à son coût et une participation en baisse des autres partenaires, installation comme l'année passée du Magic Miror, évolution des compétences pour l'OTI .

Fin de la réunion à 16h40

Moment de convivialité avec la dégustation de la galette des rois

Le Président

Le Secrétaire